

TIZI-OUZOU

Bagarre dans le lycée de Béni-Yenni

Plusieurs blessés sans gravité sont à déplorer parmi les élèves du lycée Si Hacène-Outaleb de Béni-Yenni, wilaya de Tizi-Ouzou après une bagarre générale opposant les lycéens originaires de Béni-Yenni et ceux de la commune d'Iboudraren, selon une source locale.

La bagarre aurait commencé par une empoignade entre deux élèves des deux camps avant de se généraliser à l'intérieur de l'établissement à tous les élèves, essentiellement les trois-vingt années, précise un responsable de l'APC de Béni-Yenni.

Un affrontement généralisé suivi d'un affolement général qui ont nécessité, faite pour l'administration et

les enseignants de maîtriser la situation, l'intervention des maires des localités concernées pour ramener le calme que l'on espère définitif. Car derrière cette bagarre de lycéens certains croient déceler des manipulations extérieures à l'établissement développant une adversité injustifiée entre les citoyens des localités relevant de la même daïra.

Toujours à Béni-Yenni, des citoyens se sont présentés à notre bureau de Tizi-Ouzou avec une déclaration dénonçant la profanation du cimetière du village Aït-Lahcène par l'APC de Béni-Yenni dans le but de construire une cité de 80 logements extensible à 250, sans acte de propriété ni permis de lotir, selon nos

interlocuteurs parlant au nom d'un groupe de citoyens respectueux de la sacralité du lieu qui est aussi un patrimoine ancestrale.

Selon eux, l'APC a choisi la solution de facilité au lieu d'acquiescer des terrains privés pour l'implantation. "Nous sommes des ruraux qui tenons à la préservation des aspects spécifiques de notre mode de vie et d'habitat", nous confie l'un de nos interlocuteurs, qui a renoncé à la première couverture sous laquelle est présentée la déclaration, afin, dit-il, de ne point politiser l'affaire.

Joint par nos soins au téléphone, le maire se déclare prêt à recevoir les intéressés pour débattre avec eux de la question. "Le

cimetière n'est pas profané, nous respectons également nos morts et le caractère sacré de nos cimetières et de notre patrimoine. Le site d'implantation de 160 logements n'est que mitigation du cimetière, ce n'est pas le cimetière, comme le prétendent certains. Ils ne sont d'ailleurs que 25 signataires contre 300 favorables à l'implantation de la cité à côté du vieux cimetière", affirme le P/APC.

Et de préciser, par ailleurs, que l'entreprise qui réalise le projet a effectivement touché au cours des terrassements trois tombes dont les ossements ont été respectueusement inhumés dans les environs immédiats.

B. T.

TIGZIRT

L'alimentation en gaz de ville est imminente

La promesse de l'alimentation de l'agglomération de Tizirt en gaz de ville dont se gavait la population depuis belle lurette sera bientôt une réalité de terrain. En effet, le projet est entré dans sa phase de réalisation par le fait que l'entreprise réalisatrice a été déjà sélectionnée et la demande de permis de construire des réseaux d'alimentation et de distribution déposée à la Direction de l'urbanisme. Son obtention qui sera suivie du lancement immédiat des travaux n'est qu'une question de jours. Le coût total du projet est de 320 millions de dinars. Le gaz sera acheminé de la ville côtière voisine de

Dellys, dans la wilaya de Boumerdes. Le combustible arrivera par une pression haute de 70 bars dans un gazoduc de huit pouces. La conduite d'alimentation passera en majeure partie dans la forêt de Mizrana et en parallèle à la RN24.

Ce qui est réjouissant c'est qu'elle évitera tous les problèmes d'oppositions qui viennent souvent à bout de nombreuses réalisations ou tout au moins leur causent d'énormes retards. La réalisation complète du projet se divise en deux phases. La première consiste à construire le réseau d'alimentation long de près de 30 kilo-

mètres, de son point de raccordement jusqu'au point de détente qui sera édifié près du village El-Azaïeb, situé aux portes ouest de la ville. La deuxième phase concernera la construction du réseau de distribution long, lui aussi, de 30 kilomètres à travers les rues de l'agglomération.

En outre, le réseau de distribution en question possède une capacité de 2 500 branchements. Et pour éviter tout amalgame à ce stade, il est utile de préciser qu'un immeuble de plusieurs appartements sera alimenté par un seul branchement et que c'est aux techniciens de faire la répartition par la suite. Car, l'alimentation en gaz de ville d'un immeuble obéit au même principe que celui de l'électricité qui comprend une ligne principale d'où sortent des dérivatifs. Pour ce qui est des délais de réalisation complète du projet, notre interlocuteur, en l'occurrence Saïd Bourti, numéro deux de l'exécutif local, nous a parlé "d'une durée approximative de 24 mois".

Le tracé du réseau urbain a été fait selon une étude préalable depuis un bon bout de temps et approuvée par l'exécutif de wilaya qui a dressé un PV d'approbation en date du 26 décembre écoulé et paraphé par le maire de Tizirt et les différents directeurs de wilaya concernés. A présent, il ne reste que le lancement du projet, qui ne saurait d'ailleurs tarder, à la grande joie des milliers de futurs bénéficiaires longtemps et durement éprouvés par les tensions qui caractérisent les bouteilles de gaz butane en période hivernale.

Notre interlocuteur ajoute par ailleurs que "le renforcement imminent du réseau Si Mustapha-Azazza par une canalisation de 16 pouces passera par les localités de Sidi Naâmane, Makouda, Boudjima, Timizart et Aghribs. Elle fera bénéficier, à l'avenir, les deux autres localités de la daïra de Tizirt, à savoir Mizrana et Iflissen non encore incluses dans les plans actuels".

Rappelons enfin que si la moyenne de la pénétration nationale du gaz de ville est de 35%, en Kabylie elle n'excède pas les 17% mais elle est, en revanche, totalement nulle dans la région maritime de Tizi-Ouzou. Aussi, l'annonce de tous ces projets en cours d'élaboration s'apparente pour le petit peuple à une véritable réparation du tort officiel.

Massiles Juba

S. Hammoum

MEDEA/CALPI

Relance
de l'investissement

A l'instar des autres régions qui ont su, en un laps de temps très court, constituer des pôles d'investissement prometteurs, la wilaya de Médéa tente depuis six ans de mettre en place un environnement attractif, susceptible d'attirer les capitaux locaux.

La première décision importante prise dans ce sens fut d'abord l'assainissement du dossier du Calpi. Il faut dire que cette structure a souffert par le passé d'un certain dysfonctionnement à l'origine des faibles résultats enregistrés depuis sa création en 1994.

Le bilan faisait ressortir un taux très faible de projets réellement opérationnels, même si le nombre de dossiers traités et analysés est de plus d'une centaine de projets. D'où la décision d'imposer des conditions très strictes pour l'octroi d'autorisations, surtout devant le nombre très élevé de demandes qui relèvent plus du domaine de l'activité purement commerciale que celui de l'investissement dans la production.

S'agit-il de confusion, d'ignorance ou de mauvaise foi ? La question s'imposait compte tenu de la nature des projets d'activités soumis à l'approbation du Calpi, plutôt assujéti au registre du commerce qu'une structure consacrée à sa vocation. Et eu égard, une fois à l'épreuve du terrain, à la solvabilité des dizaines d'investisseurs qui se sont manifestés. Face à cette situation, la commission de wilaya chargée du Calpi avait décidé dans une première phase de n'accorder d'autorisation qu'aux investisseurs les plus fiables, les plus perfectibles et les plus solvables et ce, en vertu de la loi n° 06-11 du 30 août 2006.

Ensuite, geler l'attribution des terrains situés dans les réserves foncières, afin de mettre fin à la saignée qui était de mise durant la décennie écoulée, et d'orienter tout candidat vers les zones d'activité implantées à travers la zone d'action.

Aujourd'hui, et à la faveur des facilités que la wilaya offre en plus de dispositions incitatives que propose le Calpi, commencent à apparaître des signes de relance de l'investissement à travers des projets en chantier, s'inscrivant dans le cadre de l'activité agroalimentaire dans cette région du Titteri à vocation principalement agricole.

Hamid Sahnoun

CEM MOHAMMEDI-AREZKI DE BOUZEGUENE

Ecole primaire ou collège ?

Le CEM de Sahel, baptisé l'année dernière du nom du chahid Mohammedi-Arezki, a à peine les servitudes d'une école primaire. Erigé à la hussarde en 1983 pour accueillir les élèves de trois villages et désengorger le CEM du chef-lieu auquel il était annexé, il finira par avoir un semblant d'autonomie en 1990 mais, sans les avantages infrastructuraux y afférents.

Si bien qu'il n'a jamais bénéficié des dotations et autres acquis concédés aux établissements de ce type.

Résultat : tout le budget de l'établissement va dans les petites réparations tant l'établissement n'offre pratiquement aucune condition viable de travail en dépit des efforts méritoires de la direction, du personnel enseignant et des élèves qui doivent encore attendre environ une année avant l'ouverture du réfectoire érigé hors normes puisqu'il est situé au-dessus de la cuisine, font remarquer les enseignants qui se plaignent des conditions de travail.

A commencer par l'absence de salles spécialisées. L'atelier et le

laboratoire qui en font office sont en fait une espèce de cave désaffectée sentant la moisissure.

Ils sont aussi glacés qu'une chambre froide en dépit du chauffage. Outre leur extrême exigüité, ils manquent d'aération et de lumière naturelle. Idem pour la salle informatique, la bibliothèque et la salle de lecture construite sous la cage d'escalier et pouvant contenir à peine une dizaine d'élèves sur les 325 que compte l'établissement de 11 divisions pédagogiques, un effectif qui ne lui donne pas le droit de bénéficier d'une bibliothèque, rôle confié à une jeune fille recrutée dans le cadre du filet social.

Pour la pratique de l'EPS, c'est la cour de l'école d'à peine 500 m² qui sert d'aire de jeux. Si bien que l'activité sportive gêne l'enseignement, le ballon ricochant sur les fenêtres des salles de jouant l'établissement dont le propriétaire serait prêt à le céder contre une compensation immobilière. Projet dont la faisabilité dépend de l'ingéniosité des pouvoirs publics.

Autre aléas de taille car lié à la sécurité des élèves, le portail donne directement sur une route à grande circulation. Ces insuffisances

qui privent l'établissement des mêmes chances que les collèges de même nature sont néanmoins loin d'entamer la volonté de la direction qui fait de son mieux pour concrétiser les objectifs pédagogiques aidée en cela par la DE qui prête une oreille attentive aux doléances de l'établissement, selon le directeur. C'est dans ce sens qu'un rapport d'opportunité pour le projet de l'établissement a été adressé à la Direction de l'éducation, cernant tous ces problèmes et préconisant des solutions. Mais la solution idoine se trouve dans la délocalisation de l'établissement vers une infrastructure plus adéquate. Chose impossible vu l'inexistence d'assiettes publiques.

Ainsi, la solution suggérée par l'administration du collège est de raser l'établissement et d'ériger un autre sur le site en annexant un terrain privé jouxtant l'établissement dont le propriétaire serait prêt à le céder contre une compensation immobilière. Projet dont la faisabilité dépend de l'ingéniosité des pouvoirs publics.

S. Hammoum

EAU POTABLE A MIZRANA

Les puits appelés
à la rescousse !

Le cauchemar des pénuries d'eau potable qui a hanté les esprits durant tout l'été passé, dans la commune de Mizrana, n'est pas près de céder sa place de choix à d'autres soucis de la vie quotidienne. En effet, à cause d'une fuite dans la canalisation qui est venue s'ajouter aux perturbations que connaît depuis quelques jours la chaîne de distribution, les habitants du village de Tibcharine, à l'instar de certains autres voisins par ailleurs, ont déjà appelé les vieux puits à la rescousse. La douceur prolongée de l'hiver actuel qui s'apparente à une malédiction des cieux ne fait qu'accentuer un peu plus la "sécheresse" qui frappe de plein fouet les milliers d'âmes "dammées".

Le niveau bas de l'eau dans les puits qui ne sont pas encore remplis comme il est de coutume à cette période de l'année inquiète les propriétaires qui ne savent plus à quel saint se vouer.

D'autant plus que les réclamations adressées aux autorités locales, lesquelles sont embrouillées dans une affaire de division

interne de l'APC, n'ont pas encore porté leurs fruits.

En outre, selon un élu de l'exécutif local, le problème réside dans une défaillance mécanique qui empêche le refoulement des eaux des stations de pompage dans les environs de Sidi-Naâmane vers les réservoirs situés dans le village de Tassadart, dans la commune de Makouda.

Dans le village précité, la pénurie dure depuis près d'un mois maintenant. Et dans l'effort consenti par l'APC dont les moyens sont plus que dérisoires, seuls les édifices publics sont alimentés régulièrement par camion-citerne. Les autres citoyens sont livrés à eux-mêmes.

Aussi, ramener de l'eau pour les habitants qui courent de puits en puits est devenu depuis la fin de l'hiver dernier un sport favori. Et c'est pour cela enfin qu'on ne le répètera jamais assez, le renforcement des réseaux d'acheminement ainsi que la révision du système de distribution qui font profiter certains villages au détriment d'autres demeurent toujours d'actualité.

M. J.